

Compte-rendu de la réunion de quartier Bobillot
30 novembre 2021

Présents

Prénoms Noms	Statuts
Méline Le Gourriec	Elue de quartier, à la jeunesse
Olivier Madaule	Elu de quartier, maire-adjoint à la santé
Camille Gaudry	Responsable de l'antenne République
Emmanuelle Roggeri	Démocratie participative
Et une dizaine d'habitants	

A/ Introduction - Méline Le Gourriec et Olivier Madaule

Méline Le Gourriec introduit la réunion en précisant qu'après cette longue période de crise sanitaire qui a porté atteinte à l'organisation d'événements conviviaux, c'est l'occasion de redonner un élan au conseil de quartier pour qu'il puisse être à nouveau actif. Les anciens animateurs du collectif d'animation (Pascaline Lemarchand, Évelyne Pérard, Patrick Sabat) souhaitent passer le relais à d'autres personnes.

Elle rappelle que les élus de quartier n'ont pas vocation à animer les conseils de quartier : ceux-ci doivent prendre en charge leur animation. Cette réunion vise à informer les habitants intéressés par le dispositif, à présenter son fonctionnement, les moyens mis à disposition par la ville, à définir avec les habitants présents quelques principes de fonctionnement du futur Conseil de quartier (fréquence, lieu de réunion, invitations...), à échanger sur le quartier et à identifier quelques thématiques sur lesquelles souhaitent travailler les habitants ...

Olivier Madaule rappelle que des réunions en visio ont été organisées pendant les périodes de confinement avec l'ancien collectif d'animation et qu'une réunion sur le thème des projets urbains n'avait pas pu aboutir mais qu'elle répondait à un souhait exprimé par les habitants. Il précise également que ce dispositif et ses modalités (autonomie, moyens mis à disposition etc.) correspondent à une orientation municipale en matière de démocratie participative.

L'antenne propose que la prochaine réunion puisse à nouveau être organisée par la ville à charge pour les habitants de formaliser par la suite la manière dont ils souhaitent organiser le conseil de quartier : qui dans le collectif d'animation, quel rythme de réunion, quels sujets abordés ? Comment s'organise la rédaction des compte-rendus ?

La prochaine réunion pourrait avoir lieu en février. Date à proposer en fonction de l'agenda des élus de quartier.

B/ Le vide- grenier en 2022

Madame Gourisse souhaite qu'un vide-grenier soit organisé. Camille Gaudry rappelle que l'antenne (Didier Charpentier) accompagne l'organisation d'événements sur le plan matériel et logistique, qu'elle peut apporter, au besoin, une aide financière.

C/ Rappel par Emmanuelle Roggeri des missions du service démocratie participative

1- Accompagnement des conseils de quartier dans leurs stratégies d'animation, de concertation, ou pour les relancer.

2 – Animation de la coordination des conseils de quartier qui regroupe les représentants des collectifs d'animation (formations, réflexions)

3 – Apport de moyens financiers, matériels ou logistiques : possibilité de bénéficier de Transcriptus, deux fois par an pour la rédaction de CR, 100 euros pour la convivialité (achats de boissons et denrées), 2 200 € pour les 14 quartiers en vue de l'achat de matériel, 20 000 € pour un projet en investissement pour les 14 quartiers.

4 – Pilotage du Budget participatif (BuPa). Rappel des critères, de la plateforme jeparticipe.montreuil.fr, de l'échéance du 17 janvier, date de clôture de la période de dépôt des projets.

Constat : les projets déposés dans le quartier ont attiré à des questions de circulation, stationnement, etc...pas de projet sur les espaces publics de rencontre ou les bâtiments de la ville. Une habitante mentionne le projet de fresque proposé lors de la saison 1 du BuPa et qui n'avait pas été retenu : projet de fresque à réaliser avec les enfants sur le gymnase Dorian. Emmanuelle Roggeri enjoint l'habitante à déposer un projet en ce sens. Mais la réalisation par les enfants ne sera pas forcément possible s'il faut faire appel à un intervenant. Cette prestation relevant d'une dépense en investissement.

D/ Échanges sur le plan d'apaisement de la circulation

Camille Gaudry rappelle que le plan a pour objectif d'éviter les trajectoires dits de shunte qui portent atteinte à la tranquillité des zones résidentielles. Ce plan a été lancé en juin 2021 dans le quartier Solidarité-Carnot. Sa mise en place est menée chaque année par quartier et pour Bobillot, la ville compte intervenir en 2023.

E/ Diverses problématiques concernant l'espace public sont remontées par l'amicale de locataires Aragon

- Le parking situé devant le 9 avenue Paul Langevin, devant la BNP

Une voiture a été incendiée. Elle est squattée. L'espace regorge de débris. Présence de rats. La BNP a été interpellée plusieurs fois, notamment par Monsieur Jarry, propriétaire du magasin d'accordéons (la boîte d'accordéon). C'est un espace privé, donc c'est au propriétaire d'intervenir. Lieu passant, l'insalubrité pose vraiment problème.

Concernant les pigeons, les travaux seront lancés en 2022. Il n'y pas d'amiante, ni de toxicité des matériaux, précise Camille Gaudry.

- Le square Paul Langevin

L'espace suscite un sentiment d'insécurité : une jeune fille de 16 ans a été agressée, un barbecue a été organisé sans autorisation. La place Langevin est un lieu de regroupement des jeunes principalement des collégiens notamment.

Camille Gaudry souligne que l'aire de jeux et le mobilier pour le skate fonctionnent plutôt bien.

La place Croix de Chavaux va être complètement réaménagée. Une occasion de réfléchir à cet espace ?

- Encombrants déposés au 36 rue Douy Delcupe par les résidents

Une habitante suggère qu'un panneau dans la rue invite les personnes à ne pas déposer les encombrants devant la porte de la cité. Pour Olivier Madaule, cette information doit circuler dans la cité et non figurer dans l'espace public (le risque étant de créer une zone de dépôt pour tous les habitants sur ce bout de trottoir).

F/ Les relations avec l'OPHM

Camille Gaudry annonce qu'un nouveau directeur est en poste à l'antenne OPHM : Frédéric Auguste.

L'amicale Beaumarchais a pris l'initiative de mettre des banderoles dans la cité pour manifester son mécontentement face au silence de l'OPHM. Huit lettres recommandées ont été adressées à

l'office, restées sans réponse. Les logements demandent une réfection en profondeur rappelle Madame Gourisse (taches de moisissures, délabrements, etc)

Un projet de réhabilitation est prévu et il est important, rappelle Oliver Madaule, que l'OPHM reste en contact avec les Amicales et réponde à leurs demandes d'information.

L'élu de quartier va demander au président qu'une rencontre soit organisée avec l'amicale en plus de la réunion d'informations des résidents prévue en amont du lancement des travaux de réhabilitation (dont on ne connaît pas vraiment les échéances en 2022)

Dans la cité Aragon, les membres de l'amicale présents se plaignent également du manque de suivi des demandes d'interventions de la part de l'antenne OPHM. Par exemple, une réunion sur site a permis de dresser une liste d'interventions nécessaires dans la cité : aucune suite n'a été donnée à cet inventaire. Les courriers adressés à l'OPHM restent également sans réponse.

G/ Synergie entre les amicales et le conseil de quartier Bobillot

Les échanges des deux amicales au sein de cette réunion mettent en évidence les possibles synergies à trouver entre les amicales du quartier. Ces synergies peuvent également nourrir l'animation du conseil de quartier Bobillot grâce au réseau et aux mobilisations créées dans les différentes cités du quartier.